

L'INFO-Scott

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

Volume 4, numéro 12 • Mars 2008

Le printemps arrive à grands pas... Êtes-vous prêt en cas d'inondation?

Comme vous le savez tous, à l'arrivée du printemps, nous devons être prêts à toutes les éventualités en cas d'inondation. La rivière Chaudière est une beauté de la nature qui traverse notre belle municipalité, mais celle-ci peut prendre un autre aspect et nous mettre dans une mauvaise situation!

N'oubliez pas que le plus important est d'abord votre sécurité et celle de vos proches!

C'est pourquoi la Municipalité a établi un plan d'intervention en cas d'inondation afin d'intervenir rapidement et vous invite à prendre connaissance de quelques points pouvant vous aider avant, pendant et après une inondation:

AVANT :

- Restez informé des risques d'inondation soit par radio ou en vous renseignant auprès de la Municipalité.

- Gardez près de vous en cas d'urgence: une lampe de poche, une radio avec des piles neuves, de la nourriture, vos médicaments et une trousse de premiers soins.

- Enlevez du sous-sol tous les objets pouvant flotter ou être endommagés et les déménager à l'étage supérieur.

- Fermez l'entrée principale d'alimentation d'eau.

- Fermez l'entrée électrique SEULEMENT si le plancher est sec et qu'il n'y a aucun danger. Si celui-ci a une infiltration déjà apparente, NE PRENEZ PAS DE RISQUE et contactez le service d'Hydro-Québec.

- Communiquez avec des parents ou des amis afin de prévoir un endroit pour vous réfugier ou communiquez avec les autorités afin de vous rendre au centre d'hébergement établi par la Municipalité.



PENDANT :

- Évitez la panique. Si vous avez des problèmes de santé, communiquez rapidement avec le CLSC ou le service d'urgence 911.

- N'attendez pas que les routes soient impraticables avant de quitter votre résidence.

- Quittez votre domicile si le niveau de l'eau vous y oblige ou si les autorités le demandent.

- Prenez avec vous des vêtements chauds, des imperméables ainsi que vos cartes d'identité.

- Communiquez avec la Municipalité afin de l'informer que vous n'êtes plus à l'intérieur de votre résidence et informez-nous de l'endroit où vous serez si vous ne vous présentez pas au centre d'hébergement établi par la Municipalité.

- Écoutez la radio pour suivre l'évolution de la situation.

MESSAGE IMPORTANT :

Il va sans dire que votre vie peut être en danger lorsque les autorités vous demandent de quitter votre domicile.



OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE le 31 mars 2008 à 19 h!

DATES À RETENIR!

AVRIL						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Les bureaux municipaux sont fermés

Assemblée du conseil municipal

Cueillette des ordures ménagères

Cueillette sélective recyclage

Ouverture de la bibliothèque 19 h à 20 h 30

Les bambineries

À LIRE CE MOIS-CI

Le printemps arrive à grands pas...
Êtes-vous prêt en cas d'inondation?

Votre conseil... en bref

Cercle de Fermières de Scott

Fabrique de Saint-Maxime de Scott

Demande de soumissions

Connaissez-vous Tel-Écoute

Un merci tout spécial

À surveiller pour vos loisirs et soccer été 2008

HLM de Scott • Logement à louer

Avis à tous les citoyens

Souper-bénéfice de la Maison de répit La Fontaine

Êtes-vous capable d'évacuer un bâtiment de façon rapide et sécuritaire?

Prêts à la construction

Nous vous demandons donc votre collaboration afin de protéger votre vie, celle de vos proches ainsi que celle des gens qui vous portent secours. Il ne faut pas oublier que lorsque le courant de la rivière devient de plus en plus fort, il est plus difficile pour les autorités de vous secourir.

Si vous utilisez votre véhicule, il est important de respecter les barrières de sécurité installées par les autorités. Le simple fait de vous déplacer avec votre véhicule sur les routes inondées peut risquer de vous mettre en danger.

APRÈS :

Il ne faut pas oublier que l'eau de l'inondation qui a pénétré chez vous est contaminée et risque d'être dangereuse pour votre santé. Voici quelques conseils :

- Jetez tous les aliments et les médicaments qui ont été touchés par l'eau.
- Assurez-vous que l'eau de votre puits ou celle de l'aqueduc est potable et qu'elle ne comporte aucun

risque avant de la consommer. Il est préférable d'attendre un dizaine de jours avant de consommer votre eau.

- Nettoyez, à l'aide d'un désinfectant, les pièces qui ont été inondées.

Faites un inventaire complet des dommages. Prenez des photos ou des bandes vidéo des biens endommagés. Conservez vos pièces justificatives telles que les reçus et les preuves d'achat afin que le tout soit conforme pour une demande à votre assureur ou pour une demande d'assistance financière auprès du ministère de la Sécurité publique.

LE GRAND MÉNAGE :

Vous devez d'abord retirer l'eau et jeter tous les matériaux absorbants tels que la laine minérale et les tapis qui sont entrés en contact avec l'eau.

Les risques de moisissure sont très importants et peuvent causer de graves problèmes de santé pour vous et les membres de votre famille. Il est donc

nécessaire de désinfecter avec de l'eau de Javel. Vous devez nettoyer toutes les surfaces qui ont été en contact avec l'eau et ensuite bien ventiler afin de faire abaisser l'humidité à un niveau acceptable.

Pour plus de renseignements concernant les procédures en cas d'inondation, consultez le site Internet du ministère de la Sécurité publique www.msp.gouv.qc.ca, ou communiquez avec les autorités municipales.

Voici des numéros de téléphone pouvant vous être utiles en cas d'urgence :

Municipalité de Scott	418 387-2037
Service de Sécurité Incendie	9-1-1
Ambulance	9-1-1
Protection civile	418 387-2037
CLSC	418 387-8181
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Ministère du Transport	418 774-3440

VOTRE CONSEIL... EN BREF

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCOTT

Séance régulière du 3 mars 2008

- 1- Priorités 2008 pour la Sûreté du Québec
 - a) Une surveillance accrue pour les limites de vitesse dans les rues et aux arrêts obligatoires.
 - b) Vitesse excessive sur la route 171.
 - c) Circulation locale seulement dans la route Carrier et le rang Saint-Henri.
 - d) Vitesse à surveiller dans la 10^e Rue surtout au changement des quarts de travail de l'Imprimerie Solisco.
 - e) Pendant la période estivale, prioriser la 6^e Rue (terrain de jeux) et le Festival de l'Épi.
 - f) Continuer les bonnes relations avec le parrain de la Municipalité.
- 2- Nomination des membres du conseil sur les comités :
 - a) OMH: Claude Poulin, Myriam Drouin
 - b) Loisirs: Clément Roy, Myriam Drouin
 - c) Urbanisme: Claude Poulin, Clément Marcoux
 - d) Salle multifonctionnelle: Claude Poulin, Clément Roy
 - e) Développement: Ghislain Pouliot
 - f) Bibliothèque, représentant(e) Myriam Drouin, Johnny Carrier
 - g) Agriculture: Johnny Carrier
 - h) Incendie: Ghislain Pouliot, Johnny Carrier
 - i) Sécurité publique: Ghislain Pouliot, Claude Poulin
 - j) Voirie: Claude Poulin, Clément Marcoux
 - k) Comité toponymie: Myriam Drouin
 - l) Journal Info-Scott: Clément Marcoux, Ghislain Pouliot, Clément Roy, Claude Poulin, Johnny Carrier, Myriam Drouin
 - m) Service régional de résidence locale: Johnny Carrier
 - n) Comité d'administration: Clément Marcoux, Ghislain Pouliot
 - o) Festival de l'Épi: Clément Roy

- 3- Le conseil de la Municipalité de Scott accepte le rapport budgétaire 2008 de l'Office municipal d'habitation concernant la contribution de la Société d'habitation du Québec pour un montant de 57 513 \$ ainsi que la contribution de la Municipalité au montant de 6 390 \$.
- 4- La Municipalité accorde un montant de 50 \$ à l'organisme Moisson Beauce.
- 5- La Municipalité appuie la Maison des jeunes L'Utopie en vue d'implanter des services d'aide, d'écoute et d'accompagnement.
- 6- Il a été résolu que dorénavant les reçus seront postés sur demande du contribuable seulement et lorsque le compte sera à zéro.
- 7- Démission de messieurs Philippe-Étienne Grégoire et Laurent Henrich à titre de pompiers à temps partiel.
- 8- La Municipalité met en vente les étagères de la bibliothèque soit : à l'unité, en partie ou en lot. Les soumissions devront nous parvenir avant le 5 mai, 16 heures. La Municipalité se réserve le droit de refuser si le prix n'est pas assez élevé.
- 9- La Municipalité accorde un montant de 300 \$ pour acheter des livres conditionnellement à ce que les achats soient faits aux endroits désignés par le Réseau-Biblio et que les volumes soient reliés tel que recommandé.
- 10- La Municipalité est prête à faire le déneigement du stationnement de l'église à vie, faire une rue selon les conformités, payer les frais de cadastrage et d'arpentage ainsi que les frais notariés.
- 11- La Municipalité n'est pas intéressée et ne voit pas l'utilité de faire l'achat d'une bande de terrain longeant la rivière Chaudière située dans la rue Bellerive.
- 12- La Municipalité donne le mandat à BPR pour le projet de la mise aux normes de l'usine de production d'eau potable, soit dans FIMR ou Chantier Canada.

Cercle de Fermières de Scott

Mardi le 8 avril 2008

Invitée : Madame Odette Giguère, conseillère aux établissements de la santé, niveau personnes en perte d'autonomie.

Comptoir libre

Pensée : Tous les gestes engagés, surtout les gestes généreux

Fabrique de Saint-Maxime de Scott



Chers paroissiens(nes),

La campagne de financement de la C.V.A. se tiendra du 19 avril au 4 mai. S'il vous était possible de préparer votre don pour nous le remettre lors de la distribution de l'enveloppe afin de nous éviter un autre voyage, ce geste serait grandement apprécié. Ça nous demande beaucoup en temps et d'argent mais nous le faisons avec plaisir. Nous aurions besoin de bénévoles pour nous aider dans cette tâche.

Mille fois merci pour votre compréhension, *la Fabrique*

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Municipalité demande des soumissions pour la vente d'étagères. Les soumissions devront nous parvenir avant le 5 mai, 16 h. Les étagères pourront être vendues à l'unité, en partie ou en lot. La Municipalité se réserve le droit de refuser si les prix ne sont pas assez élevés.

Vos soumissions pourront nous parvenir à l'adresse suivante :
Municipalité de Scott, 1070, route du Président-Kennedy
Scott (Québec) G0S 3G0

En nous mentionnant dans le haut ou le bas de votre enveloppe :
« Soumission étagères »

CONNAISSEZ-VOUS TEL-ÉCOUTE?

Lorsque tu ne vas pas très bien...
Lorsque tu ressens le besoin de parler...
Savais-tu qu'il existe une ressource où des gens sont formés pour t'écouter?

En effet, les bénévoles de Tel-Écoute du Littoral t'offrent une oreille attentive du lundi au vendredi de 18 h à 4 h du matin et aussi les samedis et dimanches de midi à 4 h du matin...

Parce qu'une souffrance exprimée est une souffrance qui commence à guérir...

Appelle-nous... on t'écoute!
**TEL-ÉCOUTE, sans frais :
418 387-3393**



UN MERCI TOUT SPÉCIAL

Un merci tout spécial s'adresse à monsieur Gaston Labbé, propriétaire de Scott Variétés, qui a eu la grande générosité d'offrir un appareil de télévision aux loisirs de la Municipalité (local de la patinoire).

Mille fois merci, votre geste est grandement apprécié.

Le conseil municipal



Inscription au soccer été 2008

Pour les enfants de 5 à 14 ans, les inscriptions pour le soccer auront lieu les 1^{er} et 2 avril 2008 de 18h30 à 20h30 à la Salle multifonctionnelle (gymnase de l'école).

Pour renseignements, vous pouvez appeler au 418 387-5622 ou au 418 387-1525.

À surveiller pour vos loisirs

Le programme des activités de loisirs d'été vous sera offert à vous et à vos enfants. De plus, vous recevrez aussi la programmation du terrain de jeux pour l'été 2008.

Êtes-vous capable d'évacuer un bâtiment de façon rapide et sécuritaire?

En cas d'urgence :

Avec toute les précipitations que nous avons reçues cet hiver, il est primordial que tous les propriétaires de bâtiments portent une attention particulière au bon déneigement des issues de leurs bâtiments de façon à permettre une évacuation rapide et sécuritaire en cas de sinistre. Ce qui aura comme conséquence de maintenir à jour la sécurité des occupants de vos bâtiments et facilitera le travail des pompiers si jamais ils doivent intervenir.

Voici quelques conseils pratiques pour les bâtiments qui sont dans la catégorie des bâtiments publics, commerciaux, institutionnels et de convalescence :

- Selon le Code national de prévention incendie, « il ne doit pas y avoir d'accumulation de neige ou de glace dans les passages et escaliers d'issues extérieures de bâtiments utilisés »;
- Les moyens d'évacuation doivent être maintenus en bon état et ne pas être obstrués;
- Toute les issues doivent être déneigées en tout temps et ne doivent pas être encombrées par de la neige ou de l'entreposage.

Voici quelques conseils pratiques et sécuritaires en milieu résidentiel :

- Toutes les fenêtres de chambre, les portes-patios et les balcons doivent être dégagés car ils sont considérés comme moyens d'évacuation;
- Les balcons sont considérés comme des moyens d'évacuation et il est nécessaire de les déneiger afin d'y avoir accès plus facilement en cas d'incendie.

Imaginez que la chambre d'un enfant soit au sous-sol et que sa fenêtre soit complètement encombrée de neige. Toute cette neige pourrait rendre inutilisable cette sortie d'urgence et l'emprisonner à l'intérieur. Rappelez-vous que le Code national de prévention incendie stipule que les moyens d'évacuation doivent être maintenus en bon état et ne doivent pas être obstrués. La sécurité des gens dépend du bon vouloir de tous et chacun.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre Service de sécurité incendie municipal ou avec le Service de prévention incendie régional de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Service de prévention incendie régional, MRC de La Nouvelle-Beauce
700, rue Notre-Dame Nord, bureau B, Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9

Téléphone : 418 387-3444 • Télécopieur : 418 387-7060 • preventionincendie@nouvellebeauce.com

HLM DE SCOTT • LOGEMENT 4 1/2 À LOUER

Pour 2 personnes, 55 ans et plus, situé au rez-de-chaussée, libre immédiatement.

Pour information : Louise Trachy 418 386-2769

AVIS À TOUS LES CITOYENS

Afin de diminuer les frais de poste pour l'envoi de reçus pour les taxes municipales, la Municipalité fera parvenir les reçus sur demande seulement.

Prêts à la construction!

Pour toute information, veuillez communiquer au numéro de téléphone suivant : 418 387-2037. Prendre rendez-vous avec monsieur Steve Proteau, inspecteur en bâtiments.



Samedi 26 avril 2008,

nous vous invitons à la 6^e édition de notre souper-bénéfice au profit de la Maison de répit La Fontaine.

Notre objectif est d'amasser des fonds pour la Maison de répit La Fontaine qui soutient les familles vivant avec une personne présentant des limitations physiques et/ou intellectuelles.

Orchestre Sans Prétention • Course de fauteuils roulants
Tirage par éliminations (Crédit voyage 1000\$, certificats-cadeaux, panier d'épicerie)

Lieu : Polyvalente Benoît-Vachon • Coût : 50\$ / personne • Heure : 17h30

Pour plus d'information, contactez-nous au 418 387-2890

UN PETIT RAPPEL CONCERNANT NOS HEURES D'OUVERTURE...

Heures d'ouverture du siège social de Saint-Isidore et du centre de services de Scott

	Services caissiers ¹	Services conseils ²
Lundi	10 h à 15 h	10 h à 15 h
Mardi	10 h à 15 h	10 h à 15 h
Mercredi	10 h à 15 h	10 h à 15 h
Jeudi	10 h à 20 h	10 h à 20 h
Vendredi	10 h à 15 h	10 h à 15 h

* Sur rendez-vous seulement

¹ Services caissiers • Dépôt, retrait, virement, paiement de factures, etc.

² Services conseils • Placements, financement

Les services conseils sont aussi accessibles aux mêmes heures. Et même plus! Les conseillers peuvent vous accueillir dès 9 h tous les matins.

Desjardins
Caisse populaire
du Nord de la Beauce

Siège social
106, route du Vieux-Moulin
Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0
Tél. : 418 882-5678 • Sans frais : 1 866 982-5678
Télécopieur : 418 882-5637

Centre de services de Scott
1060, route Kennedy
Scott (Québec) G0S 3G0
Tél. : 418 387-5804 • Sans frais : 1 866 982-5678
Télécopieur : 418 387-6547

MERCI À NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES

Encouragez-les!

MATELAS DAUPHIN 

Jacques Charette, propriétaire
321, route Kennedy, Scott
(Québec) G0S 3G0
Tél. : 418 387-5451

NOVALUX
COMMUNICATION • MARKETING • IMPRESSION

www.novalux.ca
11760, 2^e Avenue, Saint-Georges • Tél. : 418.228.3538

LES CONSTRUCTIONS VEILLEUX

Entrepreneur général en excavation

418 387-6270
Gaëtan Turcotte

500, 1^{er} Avenue, Parc Industriel
Sainte-Marie, Beauce G6E 1B5
Télé. : 418 387-3988

Francis Veilleux
propriétaire

BOUCHERIE VEILLEUX

IGA extra

1000, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie, Québec G5E 1A2
Téléphone (418) 386-5244, poste 231
Télécopieur (418) 386-5426


Solutions GA
informatique & téléphonie

Toujours à **votre** service!

ACOMBA   Partenaires d'affaires

440, boulevard Vachon Nord, Sainte-Marie
418.386.3757 • www.solutionsga.net

JONCTION ÉLECTRIQUE INC.



• SERVICE
• INSTALLATION
• RÉPARATION

(418) 387-3040

ROGER DROUIN
Entrepreneur électricien

68, rue Lemieux
Scott, Beauce (Québec)
G0S 3G0

 Tél. : 418 387-4210

Construction Sylvain Lecours

Entrepreneur général et spécialisé
Construction et rénovation résidentielle et commerciale

23, rue Giguère, Scott (Québec) G0S 3G0

Licence RBQ: 8253-2953-20
Membre de l'APCHQ. 

Omnia Groupe Conseil inc.

À votre service depuis 1993

- Service de comptabilité générale
- Tenue de livres
- Préparation d'états financiers
- Déclarations TPS/TVQ
- Rapports d'impôt personnel et d'entreprise
- Aide au démarrage d'entreprise
- Service de paie
- Rapport CCQ-I

Gestion Comptabilité Fiscalité

Érick Béland, CMA, BAA, CSCC
1687, rang St-Étienne, Scott (Québec) G0S 3G0
Tél. : 418 387-3308 • Téléc. : 418 387-3437
omnia@globetrotter.net

Cet espace est pour vous


418 387-2037

400\$/année

Cet espace est pour vous

418 387-2037

400\$/année


 **Restaurant Le Victorien**

Livraison gratuite à Scott

418 387-3340

Arpenteurs-Géomètres
Bolduc, Poulin & Associés, s.e.n.c.

Michel Bolduc, a.-g. • Robert Mathieu, a.-g.
François Lehouillier, a.-g.

 564, boul. Vachon Sud, Sainte-Marie
418 387-5004

• Saint-Georges, Beauce
• Sainte-Marie, Beauce
• Saint-Joseph, Beauce
• Lac-Mégantic, Estrie
• Lac-Échemin, Bellechasse
• Sainte-Foy, Québec

Émile Bilodeau & Fils inc.

1153, RUE ST-GEORGES
SAINT-BERNARD (QUÉBEC) G0S 2G0
TÉL. : 418 475-6655 • TÉLÉC. : 418 475-4429



 15% de rabais avec tout achat de 10 \$ et plus (sauf médicaments)

brunette

JOSÉE ROY, PHARMACIENNE


1116, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie, tél. : (418) 387-3438
Lundi au vendredi : 9 h à 21 h • Samedi : 9 h à 17 h • Dimanche : 10 h à 17 h

PISCINES STE-MARIE Inc.

SPAS & PATIOS

1048, boul. Vachon Sud
Sainte-Marie G6E 2S5


Tél. : 418 387-4670
Télé. : 418 387-8970

 **RENAULD**
TAILLES D'ARBRES

TAILLES D'ARBUSTES ET DE HAIES
ÉLAGAGE ET ABATTAGE D'ARBRES
SERVICE DE NACELLE ET DE CHIPPEUR DISPONIBLE
DÉNEIGEMENT ET SABLAGE

Renauld Vachon enr.
Tél. : 418 387-8376 • Cell. : 418 386-7457

90, rue du Lac, Scott
G0S 3G0

 **FABRICATION CLEMENT Inc.**
Spécialiste tiroirs - Meubles sur mesure

Clément Marcoux, prop.

Tél. : 418 387-6286
Télé. : 418 387-6582

1514, route Kennedy Nord
Scott (Québec) G0S 3G0

1798, route Kennedy
SCOTT (Québec) G0S 3G0
cvrscott@globetrotter.net

 **COUVOIR SCOTT LTÉE**

Tél. : 418 387-2323
Télé. : 418 387-2695

TÉL. : 418 387-3093
TÉLÉC. : 418 387-1272

PROPRIÉTAIRE : Bruno Drouin

26, RUE DROUIN, SCOTT (QUÉBEC) G0S 3G0
www.brunodrouin.com

 **Bruno Drouin AUTO INC.**

 **Tremblay Casselle Gaudreau**

Me Marie-Claude Lacroix
Notaire, conseillère juridique

418 651-2420 • Téléc. : 418 651-4381

PLACE DE LA CITÉ, Tour Cominar, 11^e étage, bureau 1150
2640, boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec) G1V 5C2

ÉPICERIE • BOUCHERIE

Venez goûter à nos nouveautés!

Myriam

1109, route Kennedy, Scott

418 387-8993
418 387-2075

 **L'Oasis**
cristallines

6, 3^e Rue, Scott
(Québec) G0S 3G0
Tél. : 418 387-6682

Cet espace est pour vous

418 387-2037

250\$/année

Cet espace est pour vous

418 387-2037

250\$/année

Cet espace est pour vous

418 387-2037

250\$/année